



## **Droit au mariage pour tous les couples qui le souhaitent**

communiqué EELV 71 du 22 janvier 2013

En célébrant à Bègles le 5 juin 2004 le premier mariage homosexuel de France, Noël Mamère affirmait la volonté des écologistes de faire avancer non seulement la loi mais aussi les mentalités, en créant la conditions du débat public. Aujourd'hui la société est prête pour cette avancée du droit et une majorité de parlementaire doit voter le projet de loi du mariage pour tous qui mettra fin aux discriminations fondées sur l'orientation sexuelle.

C'est un nouveau pas en avant qui sera fait pour la poursuite de l'égalité de tous devant les lois de la République., qui apportera une reconnaissance juridique aux couples et aux enfants qui vivent déjà dans ces familles.

C'est aussi une pierre à la construction d'une société plus juste et plus tolérante, où la diversité est source de richesse.

Mais aujourd'hui encore l'homophobie tue, aujourd'hui encore des jeunes sont victimes de harcèlement moral, à l'école ou dans leur quartier. Les dignitaires religieux, les hommes politiques qui diffusent des messages d'exclusion engagent leur responsabilité. Dénier des droits, reléguer des hommes et des femmes à un rang de citoyen de seconde zone a des conséquences.

EELV 71 participera au côté de citoyens à la mobilisation qui doit s'amplifier partout sur le territoire pour inciter le gouvernement, les parlementaires et le Président de la République à ouvrir sans délai et sans concession le mariage et l'adoption aux couples de même sexe.

EELV 71 appelle au rassemblement du 26 janvier 2013 à 15h à Chalon sur Saône, place de Beaune et invite les citoyens à signer le manifeste pour le droit au mariage pour tous.

Marie-Claude Colin Cordier Porte Parole EELV 71

